CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR A

SERVICE SANS CHANGEMENT.

Arrivée		Départ	
Fast mail tous les jours...	7.35 a m	Fast mail tous les jours	8.10 p m
Express tous les jours...	6.20 p m	Express tous les jours	7.00 a m
Limited tous les jours...	3.25 p m	Limited tous les jours	9.20 a m
Service de la Côte. Tous les jours excepté dim.	8.50 a m	Service de la Côte. Tous les jours excepté dim.	4.00 p m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, en face de la rue du Canal.

Entre services des chars vestibules limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de la moins heures plus rapide que n'importe les autres correspondants. Pas de frais de transit raisonnable exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas sont servis en route.

Nos 1 et 2 ont des chars directs pour St Louis sans changement.

JOHN E. RIDGELY, Div. Pass Agent.

O. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.

Issued—en 31 déc

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de— Nlle-Orléans	7.30 p m	9.10 a m	6.00 a m
Arrive à— Meridian	1.00 a m	2.40 p m	1.10 p m
Part de— Meridian	1.00 a m	2.45 p m	—
Arrive à— Birmingham	5.40 a m	6.45 p m	—
Chattanooga	9.00 a m	10.50 p m	—
Lexington	6.15 p m	5.05 a m	—
Cincinnati	7.00 p m	8.35 a m	—
Buffalo	2.00 p m	7.00 p m	—
Part de— Nlle-Orléans	7.30 p m	9.10 a m	—
Arrive à— Meridian	1.00 a m	2.45 p m	—
Part de— Meridian	1.00 a m	2.45 p m	—
Arrive à— St-Louis	7.04 p m	7.56 a m	—

Part de— Nlle-Orléans	7.30 p m
Arrive à—	
A Chattanooga	9.40 a m
A Knoxville	1.10 p m
A Bristol	4.05 p m
A Washington	6.52 a m
A Philadelphie	10.15 a m
A New York	12.43 p m

CHARS Pullman et Dortoirs Ouatés. Repas à la carte

Nos 6 Pan American Special, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9.10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limited, quittera à 7.30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 8 pour la Riviere aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quitte à 4.00 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches et des mercredis pour les points Est Louisiane quitte à 7.45 heures a. m. comme d'habitude.

L'excursion de mercredi ne va pas jusqu'à Mandeville.

No 6, les jours de semaine, fait connexion à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les mardis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A. | R. B. SHELBY G. P. A.
BEO. H. SMITH, G. P. A. | R. J. ANDERSON A. G. P. A.
—Espin— | Nouvelle-Orléans, La.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

N. L. & T. S. S. & S. S. CO. L. W. R. R.

Trains, Chars Fauteuils, Pullman Standard et Dortoirs d'Excursion pour San Francisco sans changement.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement.

Envoyez dix cents au soussigné pour une copie du "Southern Pacific Rice Cook Book" avec 200 recettes.

Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.

D. M. HOLLINGSWORTH, City Pass. Agt.
F. S. DECKER, A. G. P. et T.A.
No 517 rue Natchez.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est, Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité	No 36	Malle Rapide	No 38
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.		9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.		11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi		11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.		9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.		11:35 P. M
" Philadelphie	10:18 A. M.		2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.		6:35 A. M
" Boston	8:20 P. M.		8:30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, bon un nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullmann s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
C. M. McMillian, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. E. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
S. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass. Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington, D. C.
17 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de 7 bons mulets.
Charles A. Lanauden vs Ed Newirth

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,816—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 novembre 1902, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre [illegible] LUNDI, 10 novembre [illegible] les biens ci-après désignés, savoir: [illegible] 7 bons mulets [illegible] Mitty à Aste, [illegible] Gravier [illegible] Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry Chinnelle, avocat pour le plaignant.
9 nov—9 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de 5 Chevaux de valeur.
Hammond Pasteurizing, Sterilizing Milk and Creamery Complny, Limited, Débt
Richard G. Walford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,944 — En vertu d'un ordre de vente daté le 7 novembre 1902 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 novembre 1902, à 10:00 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

5 Chevaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Merrick & Merrick & Ph. Gensler, avocats pour le plaignant.
8 nov—8 9 10 11

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,
1422-24 RUE AMÉLIA,
A l'encoignure de la rue Perrier,
Et trois lots à Hanson City.
A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Mardi, le 18 novembre 1902,
A midi.

Succession de Zillah Rondeau.
No 68 500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon que ce dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, étant l'lot borné par les rues Celeste, anciennement l'aqueduc, Amélia, Perrier et Pauliston, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 29 avril 1896 et annexé pour référence à un acte passé devant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1896, lesdits lots mesurant chacun vingt sept pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amélia et Perrier.

PARROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'Ilet numéro trois (3) de la place Coleman, lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Amina, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan en aquarelle de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1895, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 243.

Conditions—1/3 en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1902, payer pour les notes de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,676—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 31 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situés à deux étages en briques couvert en ardoises Nº 409 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrit comme suit: un certain lot de terre situé dans la Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'Ilet No 70 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesure en mesure française 19 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, désignés par le No 409 rue Bourbon. Étant à une distance de marche facile du centre commercial de la ville cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de crédit à un an, de l'acquéreur, spécialement garantie par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; la police d'assurance devant être transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 de façon à lier la vente.

L'acte de vente pardevant Antoine Dariocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1er 2 9 16 23 30—déc 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Madame [illegible] à deux étages, No 1416 rue Peydras, entre les rues Liberté et Howard.
Joseph [illegible] vs Succession de Josephine [illegible]
No 68,730 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER — J. C. Denis, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902, signé le 7 novembre 1902, [illegible] W. R. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, étant le lot No 27, borné par les rues Sud Peydras, Hevard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par H. Reimondez, le 18 août 1866, déposé en l'étude de Joseph John, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 3 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Peydras sur 106 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 8 pieds de largeur dans le fond dudit lot, en commun avec celui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Peydras, et comprennent une réel dans en briques à deux étages, contenant vestibules, 10 chambres, hydrant, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et un placement payant.

Se louant $35 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 5 0/0 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et coutumières, les honoraires d'avocat, l'assurance, etc., 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais du vendeur.
6 nov—6 9 10 23 30—déc 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottages Rémunératifs double et simple,
ET LOTS POUR BATIR.
Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.
Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.
Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (ilet des rues Palmyre et Broad).
Succession de Mme Adeline C. Bennen.
No 68,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER — J. C. Denis, Encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour par l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, déposé voyer de ville, daté le 25 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bennen, fait pardevant Charles D. Upton, notaire, le 25 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois, contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'ilet 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 38 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant originalement 30 pieds de face sur la rue Gasquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 18 et mesurant 35 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael German, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'ilet No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M. German, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 134 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 ci-dessus et en plus de son encombre et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son encombre au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers en plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par des billets à recevoir souscrits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement; l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final; l'acte de vente devant contenir le texte de non aliénande, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurance, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.
Succession de Marie Colden.
No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, aboutissant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1903.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE
ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.
Dans le Septième District. Attention spéculateurs et chercheurs de demeures. Terrain élevé et [illegible] de rapport. Pour être vendu [illegible] divisé en lots à la convenance de [illegible] Dans l'affaire de la succession de [illegible] Barnes.
No 68,561 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune — JEUDI, 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, [illegible]

Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant le 123 borné par les rues Louvetière, Nouvelle (maintenant Hyacinthe), Adams et Magnolia (maintenant [illegible]) mesurant dans [illegible] 30 pieds en porte et deux lignes de façade à la rue Sycamore et deux cent soixante pieds quatre pouces sur la rue Hévea sur environ trois cent six pieds de façade sur chacune des rues Adams et Louvetière, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de quatre vingt pieds six pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Adams et Sycamore et mesurant trente et un pieds six pouces et six lignes sur la rue Adams sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds avec toute la boue en exception du canal de rue Louvetière.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur, six pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du R. des E. U. et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer 10 0/0 le jour de la vente comme un dépôt pour lier la vente, [illegible] et notes de vente devant être passé pardevant L. A. Martinez, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 nov—2 9 16 23 30—déc—4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le Cottage Simple
Bien situé, No 322 rue Hillary, Septième District.
Avec grands terrains, etc.
Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Houghton, en femme, présidée.
No 67,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune. — JEUDI 4 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 31 octobre 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, désigné comme un certain lot dans un certain ilet No 5,285 dans Milneberg commençant au lac, ledit lot mesurant dix neuf pieds à la rue Colombus sur une profondeur de quatre vingt six pieds, borné par les rues Columbus, maintenant Washington, Champs-Elysées, François et Frankford, acquis par ladite défunte Mme Veuve J. Smith par achat de Chas. Cavanac, ancien collecteur de taxes pour le district inférieur de la Nouvelle-Orléans, Lne, d'après acte passé pardevant Pierre Alphonse Rabenin, notaire, le 20me jour de janvier 1887. Enregistré dans le L. du B. des T. 124 fol. 531.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1902, faire un dépôt de 25 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Joli Cottage Simple dans le Troisième District.
No 1414 rue Espagne.
Entre les rues Villeré et Robertson.
Succession de Florent Blumere en Blumeret
No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs. Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Légler, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE SIMPLE,
2339 RUE CONSTANCE
Cottages Doubles Rémunératifs.
2347 et 2349 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1011 et 1013 rue Toledano.
Succession de Miss Mary O'Donnell.
No 67,636.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2339 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Fremière, retiré de la banquette, sous une jolie barrière en fer contenant galeries, vestibule, huit chambres, bains, cabinet, hangar, citerne, etc. La maison est construite hors des lignes du lot et a une grande cour sur le côté intérieur. Il est généralement boisé. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un devis du même lotissement dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 17 mai 1867, annexé pour référence à un acte passé devant A. Masserson, ancien notaire, le 27 juin 1867, lequel ilet mesurant 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est adaptée et est dans un des plus jolis voisinages de cette section de la ville, à prix moitié de tous les agréments désirables.

2° Le bien construit et rémunératif cottage double en bois à un étage formant l'encoignure des Nos 2347 et 2349 rue Constance, à l'encoignure nord-ouest de la rue Toledano, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Toledano et Fremont, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par le lettre A, sur un devis d'arpentage en 1er nov. 1902, par Edgar Pitié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 58 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade sur la rue Toledano, 55 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur 1 autre ligne de côté vers la rue Fremont, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et elle est d'un placement rémunératif.

3° Le joli cottage rémunératif double en bois à un étage, Nos 1011 et 1013 rue Toledano, dans le même dist lot et lot et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus dûment décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis susmentionné par Edgar Pitié et mesurant d'après ledit 31 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A et [illegible] mesurant, et 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Magazine et 61 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement rémunératif et qui promet beaucoup.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans en crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour rendrecer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis de l'adjudicataire au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Westle, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 nov—9 16 23 30 — déc 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
JOLI COTTAGE SIMPLE,
1716 AVENUE CLEVELAND
Succession de Frank T. Kirst Sr.
No 65,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 3 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1902 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple en bois No 1716 avenue Cleveland, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Cimborne, Derbigny et Palmyre, retiré en trottoir, ayant une jolie barrière en fer sur le devant, contenant des galeries, cour sur le devant et le côté, 7 chambres, chambres à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur un croquis fait par L. H. Pitié, voyer, le 8 mars 1884, et mesurant 25 pieds 2 lignes de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le voisinage est tranquille et respectable, et à une courte distance du centre des affaires à un ilet de la rue du Canal et près d'églises, de marchés et d'écoles. Un placement de mérite où une aussi jolie résidence que l'on puisse désirer, se loue à raison de $216 par an.

Conditions—Comptant si l'acquéreur devant payer les taxes de la date de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
J. B. Rosser, Jr, avocat.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
MERCERIES, MARCHANDISES SÈCHES — MEUBLES DE MAISON.
Succession de Mme Ella Killilea.
No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet. — LUNDI, le 10 novembre 1902, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 29 octobre 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux, No 1000 rue Perdido, à l'encoignure de la rue Bertrand.

Un lot de marchandises sèches et de merceries, comprenant moustiquaires, couvertures, mouchoirs, lingerie d'hommes et de femmes, rubans, bas et chaussettes, flanelles, toile cirée peignes, boutons, oeufs, manchettes, manteaux, bonnets, chemises, épingles et plusieurs autres articles d'après l'inventaire et un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Fred Adolph, avocat pour la succession.
J. B. Rosser, avocat des héritiers absents.
30 oct—30 — nov 2 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charlotte Becker, femme décédée de Hippolyte Vix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,466—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Vix, l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—A. Guilbault, avocat. 31 oct—31—nov 4 9

Succession de Mme Anna Meisner

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,843—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté